

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Mai 1881.

Déclaration du gouvernement.

Messieurs,

Depuis votre séparation, les opérations militaires, que le Parlement nous a autorisées à entreprendre en Tunisie, ont suivi leur cours régulier.

Incessamment contrariées par des intempéries exceptionnelles, elles se sont déroulées avec ordre, avec méthode, avec succès. Le cercle se resserre plus étroitement de jour en jour autour des tribus insoumises.

L'état sanitaire de l'armée, qui dépasse toutes les espérances, témoigne du bon fonctionnement de tous les services. Des troupes jeunes, aux prises pour la première fois avec les rigueurs et les difficultés d'un climat nouveau, d'une région à peu près inconnue et favorable à toutes les surprises, ont fait preuve en toute occasion des plus solides qualités militaires, et si les peuplades qu'elles ont à réduire, fidèles à une tactique séculaire, n'ont pas tenté contre elles, jusqu'à ce moment, d'action décisive, si les unes se dérobent, si les autres se soumettent, c'est à la discipline, à l'énergie du soldat autant qu'à la prévoyance du commandement, qu'il convient d'en faire honneur.

Nous ne savons, Messieurs, quelles épreuves réserve à nos troupes le terrain difficile dans lequel elles sont engagées. La persistance extraordinaire du mauvais temps a forcément ralenti l'exécution du plan de campagne, sans cependant le modifier ; mais il est permis d'assurer à cette heure, et quoi qu'il arrive, un dénoûment prochain des opérations militaires.

Une autre phase vient de s'ouvrir : celle des négociations. En entrant en Tunisie, nous marchions, ainsi que nous l'avons déclaré au Parlement, à la poursuite d'un double but : châtier et réduire les tribus insoumises qui, depuis dix ans, fatiguent no-

tre frontière algérienne de leurs incursions, et prendre pour l'avenir nos garanties.

Les sacrifices que la France s'impose en ce moment pour la sécurité de sa grande colonie africaine ne seraient pas suffisamment payés d'une soumission apparente ou précaire ou de promesses vite oubliées.

Il faut à notre sûreté des gages durables, c'est au Bey que nous les demandons. Nous n'en voulons ni à son territoire, ni à son trône. La République française a répudié solennellement, au commencement de cette expédition, tout projet d'annexion, toute idée de conquête ; elle renouvelle, à cette heure où le dénouement est proche, les mêmes déclarations.

Mais le gouvernement du Bey de Tunis est tenu de nous laisser prendre sur son territoire, pour la sauvegarde de nos possessions et dans la limite de nos intérêts, les mesures de précaution qu'il est manifestement hors d'état d'assurer par ses propres forces.

Des conventions formelles devront mettre à l'abri des retours hostiles et des aventures notre légitime influence dans la Régence.

Nous espérons que le Bey en reconnaîtra lui-même la nécessité et le bienfait, et que nous pourrons ainsi mettre fin à un différend qui ne regarde que la France, qui ne met en jeu que les intérêts français et que la France a le droit de résoudre seule avec le Bey dans cet esprit de justice, de modération, de respect scrupuleux du droit européen qui inspire toute la politique du gouvernement de la République.

Campagne de Tunisie

Le général Forgemol télégraphie d'El-Mana, 14 mai, 8 heures du matin :

« La journée du 10 a été belle, les hommes ont pu sortir de la boue et nettoyer leurs effets. Des reconnaissances ont été faites par des officiers des diverses brigades pour des camps à occuper dans le voisinage d'Ain-Drahamet-d'El-Merid. Quelques four-

rages ont été exécutés dans les environs du camp d'El-Mana. Un brigadier et deux hommes du train qui s'y sont rendus isolément et ont poussé trop loin, ont été surpris par des Kroumirs et tués. La fraction où ce fait a eu lieu sera traitée en conséquence.

« Ce matin, 11 mai, les brigades Vincendon et Galland sont en marche sur Aïn-Draham et Sidi-Abdallah, la brigade Caillet sur El-Meridj, la brigade Logerot sur El-Fedj.

« Le service des renseignements signale beaucoup d'agitation chez les Mogods et les Nefza. La population de Mateur aurait refusé d'obéir à leurs excitations.

« Je pars aujourd'hui pour Fernana avec mon quartier général, et serai demain à El-Fedj avec la brigade Logerot. »

Tunis, 12 mai.

La lettre d'Ali-Bey, écrite avec du sang, a été distribuée partout, par Allalah Djouini, dans l'intérieur de la Régence.

Elle a été lue dans les mosquées et interprétée par les ulémas, qui, approuvant complètement la conduite des agents de Mustapha et de ses conseillers, se rendent dans les quartiers populeux pour enrôler tous les Arabes qui se présentent. Quinze mille Arabes environ sont déjà massés auprès de Kérouan et attendent l'ordre de gagner la montagne.

On croit qu'ils opposeront une très-grande résistance, et ils sont persuadés qu'ils feront subir un échec aux troupes françaises.

Hier, le Bey et Mustapha ont renfermé leur or, leur argent et leurs bijoux dans des coffres-forts et ont fait déposer ces coffres chez le caïd Eliaou, payeur du Bey, qui doit les expédier en Italie par le premier courrier.

Dans le conseil tenu hier, plusieurs ministres ont osé, devant Mustapha, engager le Bey à ne pas persister dans sa résistance.

Le Bey semble comprendre que sa situation est fautive, mais il n'est pas convaincu.

Il aurait déclaré être prêt à donner entière satisfaction à la France et à ne reculer devant aucun sacrifice pécuniaire,

pourvu qu'on ne lui impose pas le protectorat.

Le Bey a donné des ordres pour qu'une surveillance active soit exercée à Mateur et à Kérouan, où règne une grande effervescence.

La colonne du général Bréart a quitté aujourd'hui de grand matin la station de Djedeïda pour commencer son mouvement sur le Bardo, sous les murs duquel elle a dû prendre position vers dix heures du matin.

Un ultimatum a dû être immédiatement présenté au Bey avec un délai minimum pour donner une réponse.

Constantinople, 12 mai.

La Porte a renoncé à l'idée d'envoyer un commissaire extraordinaire et la flotte cuirassée à Tunis, mais elle persiste à vouloir envoyer des troupes à Tripoli, et, de plus, elle a donné l'ordre de faire partir deux bateaux pour la Goulette.

Tabarque, 11 mai.

Deux officiers se promenant sur la plage, hier matin, ont reçu les coups de feu de Kroumirs embusqués au-delà de la rivière. Les troupes ont poursuivi les Kroumirs, dont les pertes ont été sensibles. Deux soldats du 88^e ont été blessés.

Alger, 11 mai.

L'arrivée du général Collignon à Geryville, le 9 mai, à quatre heures, est confirmée. On ne signale aucun incident.

Le général prend ses dispositions pour marcher contre les insurgés.

Chronique générale.

Les deux Chambres ont repris hier leurs travaux. On ne sait trop pourquoi M. Ferry a tenu à lire lui-même dans les deux enceintes sa Déclaration, dont nous donnons le texte ci-dessus.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE II

MARIE

Il y avait précisément alors au château une orpheline qui était venue y passer quelques jours. Elle était parente éloignée de la baronne qui lui avait toujours témoigné une vive affection.

Le sort avait été dur pour elle et les siens ; encore enfant, elle était restée seule avec sa mère, à laquelle une maladie incurable interdisait tout travail ; à force de courage et de privations, elle était revenue à pourvoir à son entretien ; depuis, elle avait lutté contre la mauvaise fortune avec la même persévérance et avait mérité l'estime de tous ceux qui la connaissaient. Elle avait cédé aux instances du baron qui la pressait de venir prendre un peu de repos, et devait incessamment repartir pour Paris où elle était condamnée, pour vivre, aux modestes fonctions d'institutrice.

On citait d'elle des traits qui lui faisaient le plus grand honneur ; mon père crut avoir trouvé en elle

la compagne sous la sauvegarde de laquelle il pouvait en toute sécurité placer son avenir.

Un jour, il me dit :

— Ne manque pas d'être ici à midi, j'attends des hôtes, et mets tes plus beaux habits.

Cela me contrariait, car j'avais d'autres projets ; mais, si je désobéissais souvent à mon père, si je tenais peu compte de ses désirs, je n'osais jamais lui tenir tête ouvertement ; il m'imposait malgré moi et je me gardais de braver sa colère.

Je l'aidai à faire la toilette du pavillon, à mettre tout en ordre et à dresser la table. Il tira de l'armoire notre plus beau linge, tout ce que nous possédions de vaisselle ; puis, quand tout fut prêt, il m'emmena sur la route du château.

Arrivés à un endroit où le bois présentait une vaste éclaircie, nous vîmes la voiture du baron gravir la montée ; nous allâmes à sa rencontre et, lorsque nous la rejoignîmes, M. d'Alboval en descendit en compagnie d'Henri et d'une jeune fille dans laquelle je reconnus sa parente, Marie Duranton, que j'avais vue autrefois lorsqu'elle était enfant.

Elle était réellement charmante sous son costume d'une extrême simplicité qu'elle portait avec une rare élégance.

Ce qui séduisait en elle, c'était moins la régularité des traits, ses beaux yeux noirs, son opulente chevelure, la fraîcheur de son teint, que l'ensem-

ble de la physionomie qui indiquait la franchise et la bonté.

Je l'avouerais cependant, je n'étais pas complètement captivé par cette grâce qui se présentait sans aucune recherche de parure. L'habitude des plaisirs vulgaires fausse le goût, altère le jugement ; si Marie m'était apparue revêtue d'une de ces toilettes tapageuses que j'avais remarquées en ville, elle aurait certainement produit beaucoup plus d'effet sur moi.

Elle pressa cordialement la main de mon père :

— Je suis bien heureuse de vous voir, lui dit-elle, je sais quel grand cas M. d'Alboval fait de vous. Je me rappelle les bonnes heures que j'ai passées avec M^{me} Renaud ; elle avait de l'affection pour moi et je le lui rendais bien.

Cela fut dit sans affectation, d'un ton de voix qui écartait tout soupçon de politesse menteuse. Quand je lui fus présenté, elle m'accueillit avec une aisance aimable et bienveillante qui aurait dû me mettre tout de suite à l'aise avec elle.

La voiture nous précéda avec les provisions qu'on avait apportées du château. Nous cheminâmes à pied entre les rangées d'arbres, sur un tapis de mousse.

On était alors au début du printemps ; la nature revêtait une parure toute neuve, d'un vert tendre et délicat ; par endroits, des jacinthes champêtres, des touffes de muguet émergeaient du gazon et

embaumaient l'air. Au-dessus de nous, les oiseaux échangeaient de joyeuses chansons ; on ne pouvait imaginer une plus riante journée.

Marie, à peine entrée dans le pavillon du garde-chasse, mit la main au travail, avec une prestesse et une agilité qui prouvaient que ses dix doigts n'avaient pas l'habitude de rester oisifs, et répara gaiement les maladrotes de deux hommes qui n'y entendaient pas grand'chose.

Puis, quand nous nous mîmes à table, pleine d'un affectueux respect pour les deux vieillards, elle égaya la réunion de sa causerie aimable et spirituelle.

Je n'avais jamais vu tant de grâce unie à tant de naturel ; le charme de la parole était complété par celui de ses yeux limpides qui écartaient jusqu'au soupçon d'une pensée mauvaise. Mais je me défendais d'en subir l'attrait ; je m'étais habitué à considérer comme une faiblesse de se laisser aller à une impression spontanée. J'avais la prétention ridicule de me considérer comme un esprit fort, dégagé de préjugés, aguerri contre toutes les surprises du cœur, contre toute naïve admiration.

Le repas terminé, nous visitâmes la forêt ; Marie était dans le ravissement en présence de ces beaux arbres, de cette végétation puissante qui, suivant elle, exerce une influence si salutaire sur la santé de l'esprit et du corps. Elle enviait le sort de ceux qui peuvent passer leur vie en face de ce spectacle

Le centre gauche avait accordé au ministre quelques très-bien, mais en somme la réception avait été froide.

M. Cunéo d'Ornano a demandé alors à interpeller le gouvernement sur l'expédition tunisienne, ayant constaté, a-t-il dit, une contradiction flagrante entre la Déclaration présente de M. Jules Ferry et celle qu'il avait faite avant la séparation du Parlement en demandant les subsides de guerre.

M. Gambetta a fait un mouvement d'impatience. Aussitôt le zèle assoupi des préteurs s'est réveillé. « A un mois ! à quinze jours ! » ont crié le centre et la gauche républicaine. M. Ferry, consulté, a déclaré qu'il pourrait répondre à l'interpellation de M. d'Ornano dans une huitaine de jours. Mais M. Gambetta paraissant désirer une date plus éloignée, la majorité s'est montrée plus ministérielle que le ministère et a voté le renvoi à quinzaine.

Les négociations relatives au traité de commerce avec la France ont été brusquement rompues. Les chambres de commerce britanniques sont à une grande majorité en faveur du système de la réciprocité et se prononcent énergiquement contre les propositions françaises.

On lit dans le Temps :

« On est un peu surpris, ici, de la tournure qu'ont prise les choses ; peut-être AVAIT-ON UN PEU EXAGÉRÉ LE CARACTÈRE INDOMPTABLE DES KROUMIRS qui, n'ayant jamais eu à combattre que les armées tunisiennes, avaient moins de mérite qu'on ne leur en attribuait à n'avoir jamais été domptés. Cependant, on s'accorde à penser que si la campagne est si peu sanglante, c'est grâce à un déploiement de forces qui les a terrifiés. UNE BRIGADE AURAIT PEUT-ÊTRE SUFFI À LES SOUMETTRE, mais cela aurait coûté beaucoup plus d'hommes. »

Le Monde fait cette autre réflexion encore plus juste :

« Les Kroumirs reculent devant nos troupes, le Bey continue ses appels à toutes les puissances de l'Europe, et, s'il faut en croire certaines dépêches, la pauvre Turquie nous ferait les gros yeux. »

La tactique des Kroumirs se comprend, car le meilleur moyen qu'ils aient peut-être de combattre l'armée française, c'est de l'éviter. »

D'après le Télégraphe, les ministres s'occupent, sur la demande de la commission du budget, de diminuer leur personnel administratif.

Trois mille communalistes, dont le célèbre Edmond Mégy, réunis en meeting à New-York, ont résolu de demander au gouvernement français :

1° La mise en liberté du citoyen Nourrit ;
2° Une pension viagère pour ledit ;

3° Un logement pour ledit dans l'hôtel des Invalides.

Nourrit est cet homme qui fut envoyé au bain après l'insurrection de juin 1848, comme complice de l'atroce assassinat du général Bréa.

En même temps que Nourrit entrerait aux Invalides, quelqu'un en sortirait. Ce quelqu'un n'est autre que Napoléon I^{er}, les communalistes de New-York demandant à leurs coreligionnaires de pétitionner pour que les restes de Napoléon soient jetés à la mer. Après quoi, le tombeau étant vide, on pourrait y mettre le vénéré Blanqui.

UNE RÉVÉLATION INATTENDUE.

On sait que la Porte avait l'intention d'envoyer devant Tunis un cuirassé.

Il a été dit, à ce sujet, que la France avait protesté en ajoutant qu'elle considérerait cet acte comme un *casus belli*.

Or, personne n'a expliqué les motifs de la résolution de la Porte, et tous les correspondants se sont trompés sur les intentions du Sultan.

Ainsi du reste que cela sera démontré dans quelques jours par M. Barthélemy Saint-Hilaire à la tribune, l'envoi d'un cuirassé turc à Tunis avec un commissaire impérial avait uniquement pour but de signifier au Bey sa déposition et son remplacement par le général Kérédine.

C'est-à-dire que le Sultan voulait prendre fait et cause pour la France, en sauvegardant, comme cela avait eu lieu pour l'Égypte, ses prétentions à la suzeraineté sur la Tunisie.

Mais la France a catégoriquement répondu qu'elle s'opposerait à l'entrée du cuirassé turc dans le port de la Goulette, attendu qu'elle ne saurait admettre cette combinaison du gouvernement de Constantinople parce qu'elle ne reconnaissait pas la suzeraineté du Sultan sur Tunis.

Quant à l'envoi de forces turques à Tripoli, elle ne s'y oppose point, pas plus qu'elle ne s'est opposée au remplacement du vice-roi d'Égypte, ces deux contrées faisant partie intégrante de l'empire ottoman.

Étranger.

Des détails intéressants qui nous sont donnés par la Gazette de Cologne montrent que la France aurait eu tort de compter, pour la répression des Kroumirs, sur l'armée du Bey. Voici ce que sont les troupes de la Régence :

« L'uniforme de la valeureuse armée du Bey ressemble à l'uniforme français. Cela provient de ce que, il y a 30 ou 40 ans, lorsque l'armée tunisienne brillait de tout son éclat, les agents du Bey acquirent, au rabais, un stock de tuniques bleues et un soldat de 20,000 pantalons rouges. »

Mais, depuis lors, ces uniformes ont disparu, et les pantalons rouges sont devenus noirs.

« La plupart des soldats sont très-sa-

lement vêtus ; tous portent sur la poitrine les armes tunisiennes : l'étoile et le croissant brodés sur leurs vestes. »

« Leurs uniformes sont tous trop petits ou trop grands ; une mesure unique a été adoptée, quelle que soit la taille des soldats chargés de les porter. »

« Leurs armes sont plus hétéroclites encore que leurs costumes ; elles se composent d'un mousquet rouillé et déformé, avec baïonnette, d'une caroucière et d'une giberne croisées sur la poitrine avec des courroies qui jadis furent blanches, et enfin, sur le côté, un instrument qui simule le sabre et qui ressemble plutôt à un tire-bouchon. »

« Les officiers sont habillés d'une façon plus étrange encore que leurs hommes. »

« Dès leur enfance, ils sont vêtus à l'euro-péenne ; plus tard ils recherchent encore les uniformes français, mais la plupart de ceux-ci leur arrivent défraîchis, et au bout de peu de temps ils sont en loques. Mais même les costumes militaires les plus riches semblent pauvres et étriqués en comparaison du superbe costume des mamouks qui a disparu de nos jours. »

« L'armée tunisienne compte un nombre énorme d'officiers, surtout d'officiers d'état-major et de généraux. Cela vient de ce que tous les jeunes garçons et adolescents, qui ont rempli au palais les fonctions de pages, sont gratifiés de titres militaires, à partir du grade de lieutenant ; ce qui fait qu'on voit à Tunis un tas de majors et de colonels de douze à vingt ans. »

« Enfin, comme souvent, de même qu'en Russie, le titre de général appartient à des fonctionnaires civils, et que le Bey, après la mort d'un de ses officiers favoris, accorde son titre et son rang à son fils, même au berceau, il en résulte qu'à Tunis on trouve plus de vingt-cinq lieutenants généraux et cinquante majors généraux, dont plus de la moitié est absolument étrangère à l'armée. »

« Les hommes reçoivent deux pains d'une livre et 5 grammes d'huile d'olive brute et non épurée, avec laquelle ils font une soupe qu'ils nomment *burgul*. Le vendredi, qui est le dimanche mahométan, chaque soldat reçoit 250 grammes de viande, 40 grammes d'huile et deux pains. Ceux-ci ressemblent aux pains de la fin du siège de Paris. »

« D'ailleurs, ces gens vivent très-durement. Ils ont, dans les casernes, comme oreillers des pavés, et comme lits de camp des nattes très-minces étendues sur la pierre. »

GRÈCE. — On télégraphie d'Athènes que le gouvernement a commencé les préparatifs militaires dans le but d'occuper les territoires cédés par la Turquie, celle-ci de son côté envoie également des troupes.

ITALIE. — Le Daily News, de Londres, publie une lettre particulière qui lui adresse un correspondant en mesure d'être bien informé. Cette lettre dit que la police de Rome aurait découvert un complot ayant pour but l'assassinat du roi Humbert. Un Italien soupçonné de ce projet est arrivé à

joindre à sa femme pour implorer du baron l'oubli du passé. Celui-ci ne demandait qu'à pardonner, aussi la paix fut bientôt faite. Pendant que nous nous éloignons :

— Vous êtes donc une charmeuse ? dit-il en souriant à sa jeune parente.

Elle avait en effet le charme, le charme de la bonté. Elle trouvait dans son cœur des paroles qui allaient à l'âme, calmaient la colère, ramenaient la paix et la sérénité dans les esprits troublés ; sa voix avait une éloquence irrésistible.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 13 mai 1880,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE de la troupe de M. G. LE ROY, de l'Opéra-Comique, directeur des représentations populaires d'opéra à Paris.

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Bureaux, 8 heures ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Rome, il y a quelque temps, avec un individu que la police a reconnu pour faire partie de l'Internationale.

Le premier est maintenant surveillé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 mai. Les cours sont loin de conserver la fermeté qu'ils semblaient avoir acquise hier soir. Le 5 0/0 ouvre en réaction presque violente à 119.85, on remonte ensuite à 120.05. La discussion s'établit ensuite autour du cours de 120.

L'Amortissable est à 86.90. L'Italien est très-faible à 90.90. On cote sur le Turc 16.52 1/2.

La Banque de France fait 53.20. Le Crédit foncier subit des influences analogues à celles qui pèsent sur nos rentes. De 1.635 on va à 1.670. Au milieu des incertitudes de la Bourse, les obligations Communales nouvelles 4 0/0 profitent d'une cote d'achat plus active. Le Crédit foncier et agricole est à 740.

Le Comptoir d'escompte se maintient à 1.010. Le Crédit lyonnais est plus faible à 885. Le Crédit mobilier est demandé à 740. Ce cours est très-favorable aux acheteurs.

La Banque nationale se maintient à 690. Ce titre n'a pas de baisse à redouter.

On traite le Crédit foncier maritime aux environs de 620. Les Bons de l'Assurance financière sont à 270.

Le Crédit général français à 765 est en mouvement continu de hausse. C'est samedi 14 qu'a lieu l'assemblée générale chargée de ratifier l'augmentation du capital social.

La Banque de Prêts à l'Industrie est bien tenue au-dessus de 600.

Hier, importante assemblée générale de la Société générale française de Crédit. Approbation de la distribution de 50 fr. de dividende et élévation de 30 millions à 150 millions.

La Société la Rente Mutuelle voit demander avec suite ses obligations de 100 fr. 5 0/0.

On est à 728.75 et 727.50 sur la Société générale.

La Banque ottomane fait 685. L'action du Suez est à 1,810 et 1,820. Lyon, 1,700 ; Midi, 1,295.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Que c'est comme un bouquet de fleurs.

Dans l'incident Combiere-Boussiron, notre premier magistrat, le porte-voix aujourd'hui patenti de la cité saumuroise, s'est payé un bien beau mouvement.

« F... ichez-moi la paix ! F... ichez-moi le camp ! Allez vous en au diable ! »

Sans commentaires, n'est-ce pas ?

M. le Secrétaire, qui fait ses débuts avec tout le zèle et le scrupule d'un néophyte, a-t-il couché sur son procès-verbal cette mousse, ce montant, ce trois-six, ce torbayaux de l'éloquence municipale ?

Ca ne fait rien. Ce « diable » me plaît. Dans les moments de verve spontanée, quand il montre le fond du soi, M. notre Maire croit donc du moins au diable ? C'est toujours ça.

Allons, ne perdons pas courage. Espérons, le reste reviendra.

Voilà donc trois pauvres filles, sans autre famille que la charité publique et le vicieux Hôtel-Dieu où elles servaient sans gages, — pensant bien y mourir, — les voilà foudroyées et flanquées dans la rue, *à l'italienne*, avec trente sous dans leur poche.

Jupiter a tonné. Brrr...

« Liberté, Egalité, Fraternité, » que diable !

Traduction libre, civile et républicaine, dans le français de M. le Maire : « F... ichez-moi le camp ! »

Et plus vite que ça.

Paraissez, Navarros, Maures et Castillans !

Vous savez, les Castillans du théâtre ? Trois hommes et le caporal. Tout le monde sur le pont. Il s'agit d'empoigner trois Maures Boussiron !

Que de lauriers, mon Dieu, que de lauriers !

Sans compter les fleurs.

Je ne suis pas curieux, mais que j'aurais voulu tout de même me trouver dans le cou-lisse ! Le Jupin d'Offenbach est bien beau. Mais le nôtre ! un vrai Jupin, sérieux, convaincu, foudroyant pour de bon, exterminant, pulvérisant l'audacieuse brigade de Marie Boussiron ! En voilà un Jupin de première !

Autant la tragédie est au-dessus des Boumes, autant...

Mais que va dire la rime ?... N'abusons pas du langage des dieux.

Marie et ses compagnes, sans poser pour le torse, devaient être belles aussi, de cette

beauté morale, innocente, indignée que les plus tonitrueux ne donnent pas tous jours.

Bravo, braves filles, la vraie beauté vient du cœur. Le vôtre n'a pas pu se taire, et vous faites en ce point la leçon à bien d'autres.

Et le meilleur pasteur, debout près de Jupin dans cet Olympe, avec quel soin psychologique j'aurais dégusté sa figure! Comme il a dû souffrir!

« Hélas! que ne suis-je Assuérus pour ces nouvelles Esthers! Quel sceptre auguste et onctueux j'abaisserais de mon trône sur ces colombes gémissantes! Pitié, Jupin, grâce, miséricorde! Que vont dire les méchants de notre sainte République? Je suis chanté de notre saintement, et je le fais assez de vos résolutions, et je le fais assez voir. Mais, je vous en supplie, daignez vous mettre un instant à ma place. Vous me la baillez belle avec vos... ouïes! Et mon Evangile, sauf votre respect, mon miel évangélique, le voilà trahi à côté de vous! »

Fort bien, tendre pasteur. Mais qu'allez-vous faire dans cette galère? Ces deniers hospitaliers des fondations Catholiques, n'avez-vous pas quelque pudeur de les faire sonner entre vos doigts? Et ces salles de l'agonie Catholique d'où l'on expulse aujourd'hui la prière, demain le crucifix, après-demain les épouses de J.-C., et bientôt le sacrifice, la présence et les ministres de J.-C., que venez-vous y faire? Lorsqu'enfin, au comble de vos vœux, vous y règneriez seul, le miel de votre parole vaudrait-il pour ces mourants la main sacramentelle, la simple vue de leurs prêtres?

Vous êtes chrétien, dites-vous, croyant à « Christ », Dieu sauveur.

Si cela est, je vous plains assurément de ne pas croire au même Dieu que moi en la seule manière qui pour moi est la vraie; mais dans votre bonne foi je vous honore, je vous aime et je vous salue encore comme un frère.

Que faites-vous donc en cette synagogue, coudoyant, vous chrétien, la négation de Dieu, signant les mêmes papiers qui font la guerre à Dieu et à son Christ, fourré comme un mouchoir dans la poche de l'athéisme?

Comment arrangez-vous cela? Et comment le Dieu de votre baptême et « le sein d'Abraham » s'en arrangeront-ils?

Si vous n'êtes plus chrétien, ayez au moins le courage de le dire. Si vous l'êtes encore, votre tour viendra comme le nôtre. Ne le voyez-vous pas? Et n'est-il pas clair qu'en attendant, l'on se sert de vous, en se « fichant » de vous. — style du lieu, — comme d'une simple dupe?

La République d'aujourd'hui est athée par dessus les oreilles; elle le dit et le proclame assez haut, sur tous les tons et par toutes ses œuvres.

Êtes-vous donc avec elle jusque-là? Êtes-vous chair, êtes-vous poisson? De quelle couleur et de quel bord?

Si vous me renvoyez à mes moutons, vos ouailles à vous n'ont-elles pas le droit, elles du moins, de savoir qui vous êtes?

Dans son audience d'hier jeudi, la Cour d'assises de Maine-et-Loire a condamné Audigan, Jules-Amédée, le faux-monnaieur de la rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur, à cinq ans de réclusion et 100 fr. d'amende.

Nous donnerons demain les débats.

L'inspection pour le recensement des chevaux, mules, mulettes et voitures, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, sera faite, en Maine-et-Loire, du 15 mai au 15 juin.

Des affiches, placardées dans chaque commune, annonceront le jour et l'heure du passage de la commission.

Pour Saumur, l'opération aura lieu le jeudi 2 juin, à 8 heures du matin, au Champ-de-Foire.

Nous empruntons ce qui suit au Bulletin mensuel d'hygiène (mois d'avril 1884) que M. le docteur Molais, d'Angers, publie dans le *Patriote* :

Angers.
Mariages, 43. — Naissances : garçons, 70; filles, 51; total, 121. — Décès, 157.

Saumur.
Mariages, 12. — Naissances : garçons, 15; filles, 18; total, 33. — Décès, 31.

Causes : Entérite, 3; fièvre typhoïde, 3; croup, 1; pneumonie, 1; maladies chroniques ou acci-

dents; épidémie de fièvre typhoïde à forme bénigne n'ayant donné que trois décès pour des cas assez nombreux. Le croup a presque complètement disparu.

Montreuil-Bellay. — Population 1,906 habitants.
Mariages, 2. — Naissances : garçons, 2; filles, 2. — Décès, 1.

Comme dans les mois précédents, nous n'avons pas d'épidémie grave dans le département.

Le ministre de la guerre vient de décider qu'une « carte d'identité » analogue à celle que portent toujours sur eux les soldats allemands et autrichiens serait donnée à chacun de nos soldats. Cette carte mentionnera le nom de l'homme, le lieu de la naissance, le numéro matricule, le régiment.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous rappelons que ce soir vendredi a lieu la représentation des *Cloches de Cornéville*, donnée sous la direction de M. G. Le Roy, de l'Opéra-Comique, directeur des représentations populaires d'opéras à Paris, avec le concours de : M^{lle} Blanche Rival, des Fantaisies-Parisiennes; M. Lederac, baryton de grand opéra, des théâtres de Marseille, Rouen et Bordeaux; M. Laurent, des Galeries-Saint-Hubert; M. Claudius, des Folies-Dramatiques; M^{lle} Autier, des grands théâtres de Nantes et de Toulon (a joué le rôle de *Serpolette* à Paris); M. Daout, du théâtre Déjazet.

ANGERS.

Les courses d'Angers auront lieu, sur l'hippodrome d'Eventard, le dimanche 19 et le mardi 21 juin.

Le maire d'Angers n'a point envoyé ses témoins à M. Pingault, comme une dépêche l'a dit inexactement. On a confondu le maire d'Angers avec le maire de Noyant.

Nous apprenons qu'un des premiers actes de M. Roubaud, le nouveau directeur du Théâtre d'Angers, a été de traiter avec M. Gustave Lelong pour la saison prochaine.

M. Lelong sera donc, comme par le passé, chef d'orchestre du théâtre et des concerts populaires. (*Patriote.*)

BAUGÉ.

Nous apprenons, dit l'*Union de Paris*, que les maires coupables d'avoir assisté à la réunion royaliste de Baugé (conférence de M. Ernoul) viennent d'être suspendus pour deux mois de leurs fonctions.

TOURS.

Une évasion. — Un soldat d'un régiment d'artillerie faisant partie de la garnison de Poitiers avait été amené ces jours derniers à Tours et écroué à la prison militaire.

Il devait être traduit prochainement devant le conseil de guerre, sous la prévention de désertion.

Lundi dernier, dans la matinée, cet individu a réussi à s'échapper de la prison et à gagner la rue.

Des ordres ont été immédiatement donnés pour le rechercher dans la ville; mais il paraît que jusqu'ici il n'a pas été possible de le découvrir. (*J. d'Indre-et-Loire.*)

SAINT-CALAIS.

Les boulangers de Saint-Calais se sont mis en grève. L'*Avenir de la Sarthe* nous apprend qu'en présence de la fermeture des boulangeries, la municipalité a traité avec la Manutention civile du Mans, qui envoie tous les jours à Saint-Calais le pain nécessaire à la consommation.

De plus, une société coopérative est, dit-on, en voie de formation.

Faits divers.

Le préfet de police a fait afficher dans tout le département de la Seine l'instruction suivante adoptée par le conseil d'hygiène publique et de la salubrité.

On ne saurait donner une trop grande publicité à cet utile document au commandement de la saison d'été pendant laquelle le rage fait tant de victimes :

Instruction sur les soins à donner aux personnes mordues par des animaux enragés ou suspects de rage.

Lorsqu'une personne aura été mordue par un animal enragé ou suspecté de rage, on devra FAIRE SAIGNER LA PLAIE. LA LAYER ET LA CAUTÉRISER.

1° Il faut immédiatement, par des pressions suffisantes, faire saigner abondamment les morsures, les plus profondes comme les plus légères, et les laver à grande eau, avec un jet d'eau, si cela est possible, ou avec tout autre liquide (de l'urine même) jusqu'au moment de la cautérisation.

2° La cautérisation pourra être faite avec du caustique de Vienne, du beurre d'antimoine, du chlorure de zinc, et surtout avec le fer rouge, qui paraît être le meilleur des caustiques. Tout morceau de fer (bout de tringle, fer à plisser, clou, etc., etc.), chauffé au rouge, peut servir à pratiquer ces cautérisations qui devront atteindre toutes les parties de la plaie.

3° Le succès de la cautérisation, dépendant de la promptitude avec laquelle elle est faite, chacun est apte à la pratiquer avant l'arrivée du médecin.

4° Les cautérisations avec l'ammoniaque (alcali-volatile) et avec les différents alcools sont complètement inefficaces.

Lu et adopté dans la séance du 4^{er} avril 1884.

Le Secrétaire, F. BEZANÇON. Le Vice-Président du Conseil, DE LUYNES.

On sait qu'au régiment, les permissions de nuit s'appellent des permissions de théâtre.

C'est en vertu de ce principe qu'un adjudant a inscrit dernièrement sur son registre :

« Accordé au réserviste B... une permission de théâtre... pour aller voir ses parents malades. »

Guy-Bollard à son ami :

— Est-ce que les jours sont plus longs dans le Cantal qu'à Paris?

— Dame! on parle des grands jours d'Auvergne!

BOURSE DE PARIS

DU 12 MAI 1884.

Rente 3 0/0	85 50
Rente 3 0/0 amortissable	87 »
3 0/0 amortissable (nouveau)	86 40
Rente 4 1/2	114 75
Rente 5 0/0	119 75

En vente, à la librairie HACHETTE et C^{ie}, CARTE DE LA TUNISIE, dressée par Dumas Vorzet pour suivre les opérations de la guerre, d'après les documents géographiques les plus exacts et les plus récents.

Cette carte est en vente chez tous les libraires au prix de 1 franc. Elle pourra également être expédiée franco à toute personne qui enverra 1 franc en timbres-poste à la maison Hachette et C^{ie}, Paris.

AVIS

M. LIÉNARD, banquier à Saumur, prévient les porteurs d'actions de Poitiers-Saumur qu'il se charge d'encaisser pour leur compte le dividende de 25 francs par action.

COMPAGNIE AUXILIAIRE

CHEMINS DE FER

ET TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : 12,500,000 FR.

Statuts chez M^e SEGOND, notaire à Paris

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

60,000 OBLIGATIONS

Intérêt annuel : 20 fr., payables le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre. — Remboursement à 500 fr. en 95 années par tirage semestriel.

PRIX D'ÉMISSION : 392 Fr. 50

(Jouissance du 1^{er} mai 1884)

En souscrivant... 100 » Bonification de 2 fr. 50
A la répartition... 150 » par titre libéré à la
Le 1^{er} septembre... 142 50 répartition.

Ces obligations constituent un placement de 5 1/2 0/0 sans compter la prime de remboursement de 110 fr. par titre.

La Compagnie loue aux Chemins de fer, à l'Industrie et au Commerce le matériel fixe, roulant et de traction, et principalement les wagons à marchandises qui font régulièrement défaut à certaines époques de l'année. Les demandes ont presque toujours dépassé le nombre de wagons dont la Compagnie dispose, bien qu'elle ait déjà un effectif de 2,404 wagons à marchandises.

Le produit des obligations est affecté à l'extension des affaires sociales et notamment à la construction de nouveaux wagons.

La Compagnie Auxiliaire n'a aucune dette. Son capital-actions et le matériel nouveau à créer avec le produit de l'emprunt, formeraient déjà la sûreté la plus complète; les Obligations ont encore la garantie de la prospérité de l'entreprise. Les locations de wagons produisent à ce jour une recette d'environ un million de francs par an. L'augmentation du matériel et la participation aux grands travaux publics doivent porter cette recette au chiffre total de 4,500,000 francs, alors que le service de l'intérêt et de l'amortissement de l'emprunt n'exige que 1,228,333 fr. 50 c. par an.

Les obligations de la Compagnie Auxiliaire sont comparables à celles des grandes Compagnies de Chemins de fer, même objet, même sécurité, même prix, même remboursement.

Elles leur sont supérieures par le produit qui est de 20 francs par an, au lieu de 15 francs, c'est-à-dire par un revenu d'un tiers plus élevé.

ON SOUSCRIT :

Les 23, 24 et 25 mai 1884

A PARIS : chez M. Henri de LAMONTA, banquier, 59, rue Taitbout; — A la Société Nouvelle de Banque et de Crédit, 52, rue de Châteaudun.

Dans les DÉPARTEMENTS, dans les succursales et chez tous les banquiers correspondants de M. HENRI DE LAMONTA et de la Société Nouvelle de Banque et de Crédit.

Les Souscriptions seront reçues sans frais au Comptoir de l'Anjou, à ANGERS.

Dès à présent, on peut souscrire par correspondance

L'admission à la Cote officielle sera demandée

Société en Commandite par Actions
DES GRANDS MAGASINS DU

Printemps

SOUS LA RAISON SOCIALE : JULES JALUZOT et C^{ie}.

Capital : 40,000,000 de Francs

Divisé en 80,000 actions de 500 francs

ÉMISES AU PAIR

sans aucune majoration

PAYABLES COMME SUIT :

50 Francs en souscrivant;
75 Francs à la répartition;
125 Francs le 30 novembre 1884;
125 Francs le 31 juillet 1882;
125 Francs le 31 janvier 1883.

Les nouveaux Magasins du Printemps seront établis sur les terrains et les immeubles portant les numéros 64, 66, 68 et 70, Boulevard Haussmann; 117, 119, 121, 123, 125 et 127, Rue de Provence, et 55, 57 et 59, Rue Caumartin.

Les Actions donnent droit à UN INTÉRÊT DE 5 0/0 L'AN

à 50 0/0 dans les bénéfices

Émission Publique

64, Boulevard Haussmann, 64

LUNDI 16 MAI

On peut souscrire dès aujourd'hui en envoyant, par lettre chargée, à M. Jules JALUZOT, Paris, autant de fois 50 francs que l'on désire d'actions.

(1) Les statuts qui ont été déposés chez M^e SURAULT, notaire à Paris, sont à la disposition des Souscripteurs. Ils seront envoyés sur demande affranchie adressée à M. Jules JALUZOT, PARIS.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER

MADRID A CACERES & AU PORTUGAL

Capital : 25 Millions, en 50,000 Actions entièrement libérées.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 75,000 Obligations de première hypothèque

Intérêt annuel : 15 fr., payables à Paris, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre. — Remboursement à 500 fr., en 79 tirages, dont le 1^{er} aura lieu le 1^{er} mai 1882.

Prix d'Émission : 303 fr. 75 c.

En souscrivant... Fr. 50 » Faculté
A la répartition... 53 75 d'escompte
Du 1^{er} au 5 juillet... 100 » à 5 0/0
Du 1^{er} au 5 août... 100 »

La jouissance courant du 1^{er} Avril, le prix ressort à 299 fr. 85 c. Si on se libère à la répartition, le solde net à payer est de 252 fr. 25 c.

La Société a signé avec la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais un traité qui lui

garantit un produit kilométrique annuel, assurant non-seulement l'intérêt et l'amortissement des Obligations, mais encore laissant un excédent pour les Actions.

ON SOUSCRIT: JEUDI 19 MAI 1881

A PARIS, à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, et à ses autres Succursales;
A LYON, à la Société Lyonnaise;
A MARSEILLE, à la Société Marseillaise;
A BORDEAUX, à la Société Bordelaise;
A SAINT-ETIENNE, à la Société Stéphanoise;
A NANCY, à la Société Nancéienne;
A MADRID et à LISBONNE.

Des à présent on peut souscrire par correspondance.

LA COTE A LA BOURSE DE PARIS SERA DEMANDÉE

Récompense à l'Exposition Univer^{elle} de 1878

Pour DÉTACHER

TOUS LES ÉTOFFES

Demandez

L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANTI

le seul ne laissant aucune odeur.

Paul MILLOT, P^{ropriétaire}

FLACON Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 3150 FLACON

Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des Femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-pro-

noncées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskov, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse, et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.

1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. COLATEZ, en boîtes, aux mêmes prix. Rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. CUICTS ANTI-DIABÉTIQUES de REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt Besson, successeur de TEXIER, J. Russon, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (Londres), 8, rue Castiglione, Paris.

PHILOTESINE au GOUDRON, poudre soluble à 2 centimes le litre

Remplaçant le vin de table, agit précieusement contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons.

MARCHER FRÈRES & C^{ie}, à Privas (Ardèche)

Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 15

Prix: par Boîte de Poudre fine rouge pour 100 litres, 2 francs 50 c.

PLUS DE CHAUVES

Reposse certain. — Arrêt immédiat des chutes. EXEMPLES ÉTONNANTS de Croissance de Cheveux produits par la POMME DE QUINQUE

LECHAUX, Pomme de Quinque, véritable la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4^{fr.} 6 pots, 21^{fr.} Prospectus gratis. Dép. gén. Mario LECHAUX, Ph^{armacie}, 14, St-Catherine, 164, Bordeaux, et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.

Dépôt chez M. NORMANDIN, pharmacien Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Après faillite, Le mercredi 18 mai 1881, à une heure de relevée, A Saumur, place Dupetit-Thouars,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

DE MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS

Dépendant de la faillite de M^{me} veuve Ribault.

DÉSIGNATION:

Bois de lit palissandre et acajou, armoire à glace et commode acajou, sommiers, matelas, couvertures, tapis, rideaux;
Canapés, chaises longues, fauteuils, chaises garnies et autres, tables de salon, pendules, candélabres, flambeaux, salle à manger en chêne blanc;
Une machine à carder la laine;
Tables de nuit, table à jeu, secrétaire noyer, table à ouvrage;
Plusieurs lits en fer et quantité d'autres bons objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ, (341)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, **JOLIE MAISON** FRAICHEMENT RESTAURÉE. Située rue de la Grise, n° 11. S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A VENDRE

VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878. S'adresser à M. MORBAU-BARRIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 49, rue Royale, Saumur, Au premier.

AVIS.

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

Seront fermés les dimanches et fêtes, à MIDI.

Un ménage demande à se placer, le mari comme domestique, la femme cuisinière et une jeune fille de 14 ans comme bonne d'enfants. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

ESNAULT

36, Rue des Capucins, SAUMUR. Poulailleurs, Faisanderies, Volières, etc.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

DEUIL COMPLET TOUT FAIT

et sur mesure en 10 heures

Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil

AU SABLIER 2, B^e Montmartre PARIS

Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

LE BANQUE DES COMMUNES

100,000 Abonnés

95,000 Abonnés

de tous les Tirages

Liste

FRANC

de la

ORANE

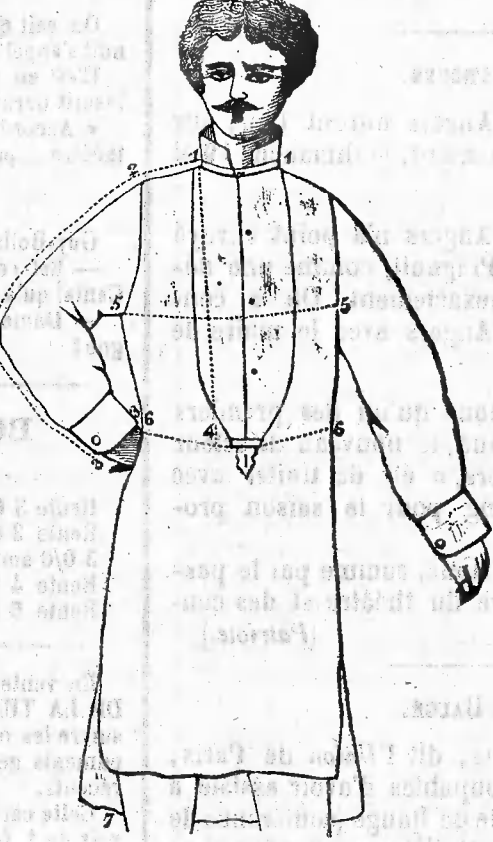
Par an

52 Mois

15, Chaussée d'Antin, Paris

EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 2 mois sur demande adressée au Directeur

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande:

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

Mesures:	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e
	38	14.75	27	43	92	80	103

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE
SARGET-GIRAULT
6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50. Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétone, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75. Chemises crétone, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75. Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75. Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr. Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chausselles en tous genres
CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES
Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre
GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

1 FRANC PAR AN

103,000 Abonnés

Le Moniteur

DES

Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres:

UN FRANC PAR AN

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure **GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

DE L'OR A GAGNER

GRANDE DÉCOUVERTE
MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

MÉDECINE INTIME

Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du Dr COHEN, avec lequel on peut se traiter, 43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25). Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (109)

Saumur, imprimerie de P. GODET.